



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Autoroutes: Moselle

Question écrite n° 39845

Texte de la question

M Jean-Louis Masson attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur l'intérêt qu'il y aurait à utiliser au mieux l'autoroute A 4 en étudiant la possibilité de créer un ou deux échangeurs sur la partie du contournement située au nord-est de Metz. Cette partie initialement prévue à péage sera en effet exclue dans les faits de toute obligation de péage. Compte tenu de l'abandon de la décision initiale d'instituer un poste entre l'échangeur d'Argancy et la bretelle Mey-Vantoux, la création d'un échangeur intermédiaire à hauteur du franchissement du CD 2 est ainsi facilitée. Il souhaiterait donc qu'il lui indique à quelle collectivité incombe l'initiative de faire étudier un dossier préliminaire en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39845

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 1988, page 1939